

DIRECTION GÉNÉRALE

Céline VIGNÉ
Directrice Générale des
Centres Hospitaliers de VIENNE, de
BEAUREPAIRE, de CONDRIEU et du
PILAT RHODANNIEN

DÉCISION DU DIRECTEUR N° 2024 – 082

Portant désignation d'un référent pour l'activité d'Hébergement Temporaire de l'EHPAD du Centre Hospitalier Lucien Hussel de Vienne

Magdelène HUSTACHE
Chargée des Affaires Générales
et de la Communication
Tel : 04 74 31 32 06
Mail : m.hustache@ch-vienne.fr

La Directrice,

- Vu le Code de la Santé Publique,
- Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles L-312-1 6° et D 312-8,
- Vu le décret n° 2016-1164 du 26 août 2016 relatif aux conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes,
- Vu le règlement de fonctionnement de l'EHPAD du CH de VIENNE,
- Vu la candidature de Mme LANG Carole, infirmière affectée à la Plateforme d'Accueil et de Répit,

Vanessa MORISOT
Secrétaire – Direction Générale
Tel : 04 74 31 32 03
Mail : direction@ch-vienne.fr

Élodie GUEDES
Secrétaire – Direction Générale
Tel : 04 74 31 32 01
Mail : sec.direction@ch-vienne.fr

Désigne

Mme LANG Carole, référente de l'hébergement temporaire afin d'assurer une coordination individualisée entre les équipes médico-soignante et administratives de l'établissement, les résidents temporaires et leurs familles.

Fait à Vienne, le 30 décembre 2024

Céline VIGNÉ

Directrice Générale

